

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

Point d'étape
Décembre 2022



Emmanuel Macron

Président de la République

Conformément à mes engagements, le 8 septembre dernier marquait le coup d'envoi d'une nouvelle méthode de concertation et de transformation pour répondre au défi des grandes transitions écologiques, démographiques, numériques auxquelles notre pays est confronté. Cette nouvelle démarche était aussi l'expression d'une attente démocratique des Français, qui souhaitent être davantage associés à la conduite de l'action publique. Le CNR leur permettra de s'y investir davantage, d'en assurer la proximité et l'efficacité, sans pour autant remettre en cause les institutions représentatives de notre République, dans le respect du mandat que les Français m'ont confié et des responsabilités de chacun.

Pour être féconde, cette démarche suppose que chacun soit prêt à envisager le point de vue d'autrui, à ne pas renier ses différences mais à dépasser ses différends, pour l'intérêt général. Seul un tel effort d'ouverture peut conjurer les postures de principe.

Le lancement du Conseil national de la refondation en septembre nous a permis de poser des diagnostics partagés, d'identifier les lames de fond qui bouleversent nos vies, et ne vont cesser de s'amplifier. Nous avons conclu de nos échanges que les transitions écologique et démographique, la réforme de notre modèle productif et social, la prise en compte de notre nouveau rapport au travail ainsi que l'amélioration de deux de nos services publics fondamentaux, la santé et l'école, devaient figurer en tête de nos priorités, suivies par d'autres sujets transversaux comme les conditions de vie de notre jeunesse, le logement et l'accompagnement de la révolution numérique. Les réflexions se sont alors poursuivies ces derniers mois, au niveau national dans des CNR thématiques, comme au niveau local avec des CNR territoriaux, car l'action publique de demain s'invente sur le terrain.

Parallèlement nous avons étendu le 3 octobre ce dialogue à tous les citoyens qui le souhaitent. Plusieurs dizaines de milliers de Français ont déjà enrichi le débat par leurs propositions, dont vous pouvez suivre la synthèse depuis quelques jours sur la plateforme du CNR, adossée à une carte de France des discussions locales en cours, sur la santé et l'éducation – lancée spécifiquement à l'occasion de ce deuxième CNR plénier.

Trois mois plus tard, les premiers résultats émergent ; dans la Sarthe, en Martinique ou encore dans le Gard, collèges, lycées, bassins de vie, départements, construisent ensemble leurs solutions. À toutes les échelles, les acteurs acceptent de décentrer leurs perspectives, de confronter leurs points de vue, de partager leur envie de faire et d'inventer pour le bien commun.

Ce nouveau CNR plénier nous permettra de faire un point d'étape sur chaque chantier, de trouver les moyens de déployer davantage de CNR territoriaux et d'initiatives locales. Notre objectif sera aussi d'affiner les orientations des CNR thématiques, de les rendre plus opérationnels, d'augmenter l'efficacité des propositions qui émergent, pour qu'elles permettent la mise en place et le développement à large échelle de solutions à la mesure de nos défis. Nous approfondirons aussi nos travaux sur les enjeux relatifs aux inégalités et à la biodiversité, auxquelles je souhaite que nous accordions une attention spécifique.

À ces avancées que notre nouvelle méthode produit déjà s'en ajoutent d'autres plus profondes et plus progressives : le changement de regard de chaque participant – le mien n'y faisant pas exception – sur ces sujets cruciaux. Et nous voyons ainsi mûrir la conviction que seul le dialogue saura répondre aux défis qui nous font face et nous permettra de dessiner un avenir français. Les prochains mois seront déterminants pour confirmer cet élan donné ensemble. L'implication de chacun sera décisive. Je sais pouvoir compter sur vous pour donner corps à cet effort de rassemblement et de construction. Notre nation avancera ainsi : unie, sur un chemin clair et partagé.



Elisabeth Borne

Première ministre

Comme le Président de la République l'a dit, nous nous trouvons à un moment de bascule pour notre pays, pour l'Europe et pour le monde.

L'épidémie de Covid a pointé certaines faiblesses de notre système de santé, rappelé l'importance de notre souveraineté industrielle et accéléré des mutations majeures dans notre rapport au travail.

Le dérèglement climatique n'est plus un sujet d'alerte des scientifiques, c'est une réalité tangible et souvent destructrice. Températures extrêmes, sécheresse jusqu'au cœur de l'hiver, feux de forêts, menaces sur la biodiversité... chacun mesure désormais l'ampleur de la transition en cours et des changements nécessaires.

La guerre en Ukraine a été un puissant rappel à l'ordre. L'ordre du monde en a été profondément modifié et le chantage de la Russie provoque des tensions énergétiques majeures.

La transition démographique s'accélère, portée par l'allongement de l'espérance de vie. Avec elle, ce sont les questions du grand âge, de l'autonomie, de l'accessibilité et de la famille qui doivent être posées.

Des tensions démocratiques, enfin, s'ancrent profondément dans notre souveraineté. L'abstention et la défiance progressent depuis plusieurs décennies. Nous devons y répondre, notamment, en redonnant tout son sens à la promesse républicaine et à l'égalité des chances.

Mettre en œuvre les réponses à ces défis, c'est ce que nous faisons depuis 2017. Mais nous devons aller plus loin, en repensant aussi notre méthode. C'est pour cela que le 8 septembre dernier, le Président de la République a lancé le Conseil national de la refondation, autour de trois convictions.

D'abord, le besoin de projection. Nous croyons dans notre avenir, dans notre capacité à surmonter les transitions qui sont face à nous et à en tirer le meilleur. Pour cela, nous devons penser l'avenir, proposer des idées nouvelles et faire preuve d'audace.

Ensuite, ces défis montrent un besoin de concertation. Concerter, c'est faire appel à l'intelligence collective, ce n'est pas seulement une procédure, c'est le moyen de mieux construire les politiques publiques. Pour trouver des solutions fortes, nous devons associer l'ensemble des acteurs de la société civile, partager les faits et les contraintes, et discuter franchement. Nous devons recueillir les témoignages, les retours d'expérience, les idées. C'est ensemble, que nous bâtirons l'avenir de notre pays.

Enfin, nous sommes convaincus qu'il faut agir au niveau local. Les solutions pour la santé ou l'éducation ne sont pas forcément les mêmes d'un territoire à l'autre. C'est donc en fonction des retours des acteurs du terrain, que nous devons engager les grands chantiers à venir.

Depuis son lancement, la méthode CNR se développe et les concertations se multiplient.

Fin octobre, j'ai lancé le CNR « Climat et biodiversité » avec le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, et la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher. Les échanges qui s'y tiennent, permettront de dessiner les transformations et les accélérations nécessaires notamment pour le logement, les transports et la protection de la biodiversité.

Le ministre des Solidarités, Jean-Christophe Combe a lancé le CNR sur le « Bien vieillir » et des ateliers de grande ampleur se sont déjà tenus sur le terrain, dans la Marne et dans le Nord.

Au niveau local, le ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, a lancé la démarche « Notre santé », qui se déploie à travers la France. Déserts médicaux, accès aux soins, lutte contre les inégalités de santé... des propositions émergent déjà qui forgeront les solutions de demain.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, enfin, porte la démarche « Notre école, faisons-la ensemble ». Dans chaque territoire, enseignants, personnels éducatifs, élèves, parents, toutes celles et tous ceux qui font vivre l'éducation au quotidien échangent sur leurs constats, leurs ambitions et proposent des solutions.

Dans d'autres domaines encore, des CNR ont été ouverts sur la jeunesse, le travail ou sur notre modèle productif.

C'est avec les Français et pour eux, que nous écrivons l'avenir.



François Bayrou

**Haut-commissaire au Plan
Secrétaire général du Conseil national de la refondation**

La démarche de refondation, telle que voulue par le Président de la République, a l'ambition de renouveler l'action publique. Trop souvent, en effet, nous sommes, chacun dans ses responsabilités, tenus par nos habitudes et nous ne voyons pas ce qui s'invente et se fait de passionnant sur le terrain. C'est comme si nous étions assis sur une mine d'intelligence collective et personnelle dont nous ne parvenons pas à utiliser les richesses.

La démarche du Conseil national de la refondation oblige d'abord à faire partager les expériences et les approches de tous ceux, si divers, qui sont responsables ou usagers de nos politiques publiques. L'exécutif y a sa place, les élus aussi, mais tout autant les associations et les usagers. Chacun connaît une facette des problèmes que nous avons à traiter et l'échange nous oblige à sortir de nos frontières, de notre environnement et de nos routines.

Les différents événements organisés dans la démarche du Conseil national de refondation doivent nous permettre, collectivement, de franchir plusieurs étapes.

La première est celle de l'analyse, de la découverte sans détours, des problèmes, des difficultés, des blocages qui entravent ou font dériver l'action publique.

La deuxième étape est celle de la définition des buts que nous devrions atteindre, des objectifs que nous devrions nous fixer pour recentrer nos démarches politiques. Chaque problème identifié, chaque objectif déterminé, devrait donner lieu à la formulation d'une stratégie, d'une démarche précise. La troisième étape est celle de l'identification

d'expériences réussies, à l'échelon local ou régional, parfois individuel, dans telle entreprise ou telle association, telle collectivité, qui permettront de renouveler la pensée et l'action.

Bien des domaines d'expérimentations, le plus souvent ignorés, doivent être explorés. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'école, de la santé, de la vie associative, de la protection de l'environnement et de la promotion d'un développement authentiquement durable ou du logement.

Cette démarche est celle d'un profond renouvellement, de notre conception du pouvoir, aussi bien que de la reconnaissance des compétences et des talents dans notre réalité nationale. La mission de ce Conseil national de refondation est de réunir et de réconcilier les décideurs, les acteurs et les usagers qui font notre démocratie et notre vie publique.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	P. 2 - 4
DÉCOUVRIR LE CNR	P. 6 - 7
RETOUR SUR LES 3 PREMIERS MOIS	P. 8 - 9
CNR SANTÉ	P. 10 - 15
CNR ÉDUCATION	P. 16 - 21
FRANCE TRAVAIL	P. 22 - 23
CNR CLIMAT ET BIODIVERSITÉ	P. 24 - 25
CNR LOGEMENT	P. 26 - 27
CNR BIEN VIEILLIR	P. 28 - 29
CNR MODÈLE PRODUCTIF ET SOCIAL	P. 30
CNR JEUNESSE	P. 31
CNR NUMÉRIQUE	P. 32
CNR ASSISES DU TRAVAIL	P. 33
NOTRE SERVICE PUBLIC	P. 34
DONNEZ VOTRE AVIS	P. 35 - 36

DÉCOUVRIR LE CNR

Une nouvelle méthode pour construire, ensemble et au plus près du terrain, des solutions face aux défis de l'avenir.

Une **refondation** nécessaire

Notre démocratie demande à être rénovée.

Quand les isolements se vident et les débats s'enveniment, à l'ère de la guerre en Europe, de la fragilité écologique et de l'incertitude économique, ce constat s'impose avec une urgence nouvelle.

Notre pays a besoin que nous agissions collectivement.

Non plus les uns contre les autres, mais les uns avec les autres. Sans renier nos différences, mais en dépassant nos différends, pour agir en nation.

Notre pays a besoin d'une nouvelle méthode, qui permette à tous d'échanger de manière constructive pour bâtir des solutions appropriées aux grands défis de l'époque : climat, démographie, travail, modèle productif et social, école et santé...

Une méthode **nouvelle**

- **S'accorder sur des diagnostics** qui doivent être objectivés et partagés par tous afin d'avoir une base commune de référence.
- **Encourager la coresponsabilité**, en amenant tous les acteurs de la vie nationale à prendre leur part (Etat, entreprises et acteurs financiers, syndicats, collectivités, associations, citoyens..).
- Faire émerger **des projets concrets**, rapidement, qui améliorent le quotidien des Français.

Des CNR **adaptés** aux enjeux



CNR Plénier



CNR Thématiques



CNR Territoriaux

Participer pour **les citoyens**



**Sur la plateforme internet
conseil-refondation.fr**



**Dans le cadre
de réunions publiques locales**

Les CNR thématiques : 7 transitions majeures à réussir par la co-construction Etat, collectivités, société civile.

Climat & biodiversité	Bien vieillir	Modèle productif & social	Assises du travail	Jeunesse	Logement	Numérique
-----------------------	---------------	---------------------------	--------------------	----------	----------	-----------

Construire ensemble les plans d'action

- ➔ Chaque ministère a lancé les travaux cet automne, avec un **calendrier** spécifique.
- ➔ Le **Haut-commissariat au Plan** est chargé du secrétariat général du Conseil national de la refondation. A cette fin, il assure la coordination et l'appui méthodologique.
- ➔ Ces CNR déboucheront sur **des projets concrets et de véritables programmes d'actions**, engageant tous les acteurs : gouvernement, collectivités territoriales, partenaires sociaux, citoyens, acteurs économiques...
- ➔ Un point d'étape en décembre 2022, pour faire le bilan des premiers échanges, puis les travaux se poursuivent en 2023.

Les CNR territoriaux, transformer le service public de proximité

La démarche du CNR consiste à organiser des **concertations locales**, entre acteurs intéressés, et pour redonner du pouvoir aux usagers comme aux praticiens de l'action publique, et **décliner autrement** les politiques publiques. Chacun est appelé à porter un **projet** de territoire. Les concertations pourront déboucher soit sur des solutions adaptées, innovantes, et immédiatement activables car à la main des acteurs, soit sur des constats de difficultés ou de blocages (réglementaires et financiers) qui pourront être remontés au niveau national, pour identifier les solutions à mettre en œuvre.

NOTRE SANTÉ, à l'échelle des bassins de santé

Quatre grands défis pour notre santé : donner un accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante à tous les Français, et en particulier aux plus fragiles ; garantir la permanence des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés ; créer une nouvelle alliance de tous les acteurs des territoires pour une nouvelle politique de prévention faisant entrer la santé dans le quotidien des Français ; et mobiliser les leviers locaux d'attractivité du système de santé.

NOTRE ÉCOLE, à l'échelle des établissements scolaires (primaire, collège, lycée)

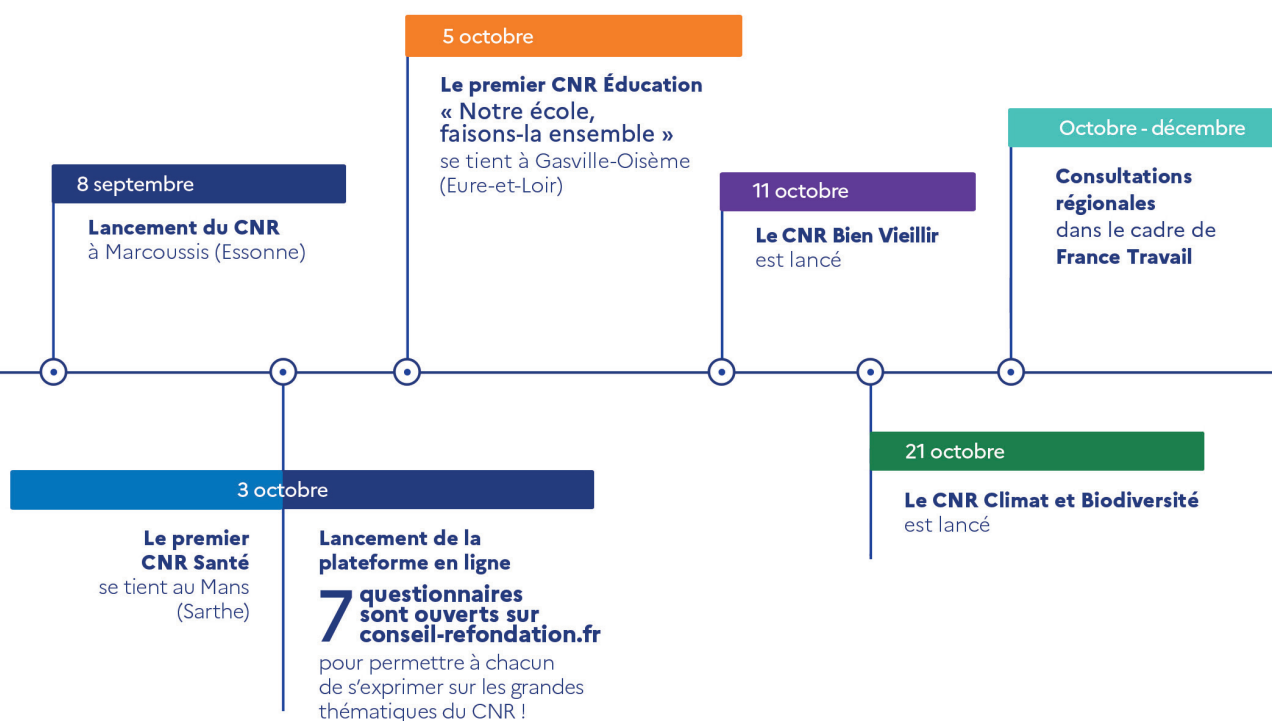
L'école est au cœur de notre contrat républicain. Des solutions, locales et nationales, doivent être trouvées pour continuellement assurer la réussite de nos élèves, réduire les inégalités de destin et assurer le bien-être de tous.

FRANCE TRAVAIL

La mission de préfiguration France Travail s'organise en deux temps : l'élaboration d'une feuille de route entre septembre et décembre 2022, puis une déclinaison dans des territoires pilotes à partir de début 2023.

RETOUR SUR LES TROIS PREMIERS MOIS

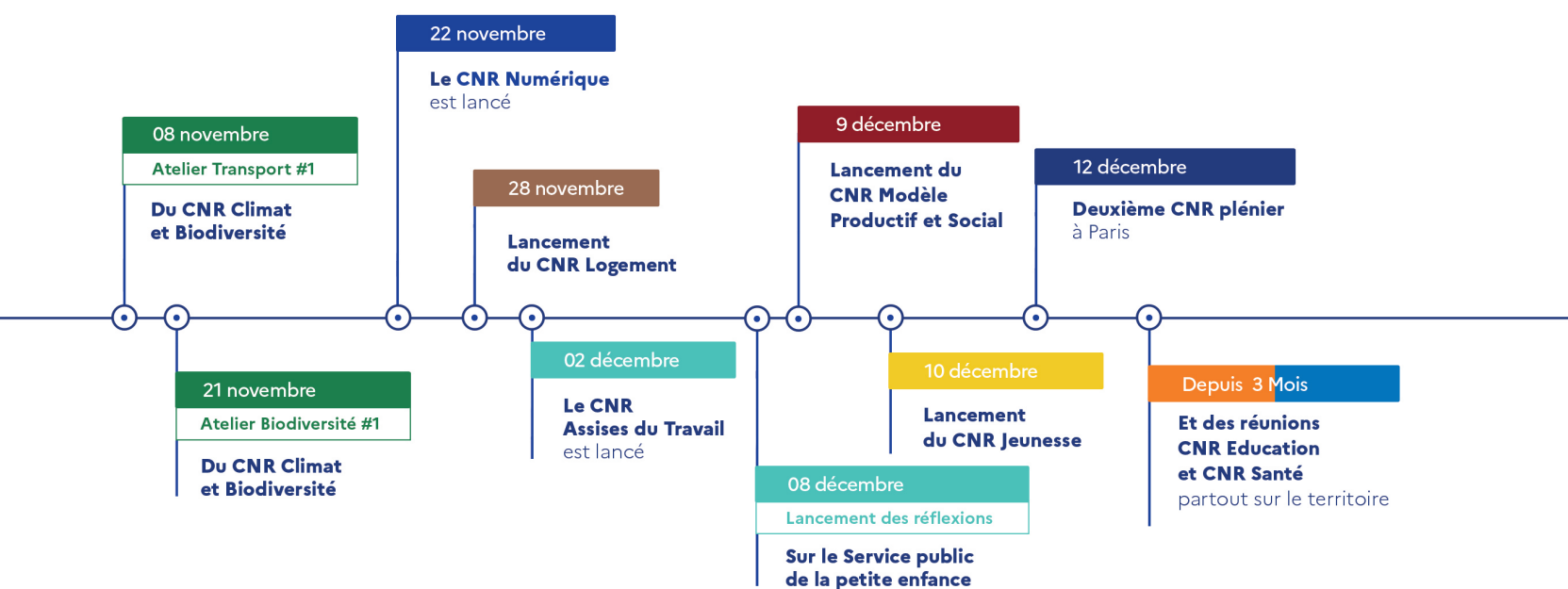
Depuis son lancement le 8 septembre 2022, la méthode du Conseil national de la refondation se déploie progressivement au niveau national, ainsi que sur tout le territoire.



Les chiffres-clés

DÉJÀ
+ de 12 000
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHÉ

250
CNR SANTÉ
TENUS



+ de 21 000
PARTICIPANTS
AUX QUESTIONNAIRES
EN LIGNE

100%
DES DÉPARTEMENTS
DE FRANCE CONCERNÉS

9
CNR LANCÉS



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

SANTÉ



Objectifs et méthode

Notre système de santé, pilier de notre pacte républicain, a fait preuve d'une extraordinaire résilience pour protéger et soigner pendant la crise sanitaire. Mais il est fragilisé par d'importantes inégalités sociales et territoriales.

Cette situation implique une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes de notre système de santé. Citoyens, usagers, élus, professionnels de santé doivent se rassembler dans un esprit de responsabilité partagée pour trouver des solutions concrètes et adaptées aux besoins des territoires.

C'est dans le cadre du Conseil national de la refondation en Santé (CNR Santé) que cette mobilisation se concrétise. Notre objectif est de réunir toutes les énergies aux niveaux local et national pour bâtir ensemble des réponses et inventer de nouveaux outils.

Dans tous les territoires, d'octobre à décembre, professionnels, élus, citoyens se sont rassemblés pour travailler autour de quatre défis à relever de manière urgente pour améliorer l'accès aux soins des Français :

- Donner un accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante à tous les Français, et en particulier aux plus fragiles ;

- Garantir la permanence des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés ;
- Créer une nouvelle alliance de tous les acteurs des territoires pour une nouvelle politique de prévention faisant entrer la santé dans le quotidien des Français ;
- Mobiliser les leviers locaux d'attractivité du système de santé.

Plus de 250 rencontres territoriales ont déjà eu lieu, et la dynamique se poursuit et s'amplifie.

Pour accompagner la suite concrète de l'engagement des territoires, 30 millions d'euros seront réservés sur le fonds d'intervention régionale (FIR) en 2023 afin d'accompagner les projets les plus prometteurs et pour soutenir les innovations organisationnelles les plus pertinentes sur les territoires. Les expériences innovantes déjà mises en pratique ainsi que les nouvelles propositions seront largement partagées. Les travaux se poursuivront sous la forme d'ateliers pour opérationnaliser les bonnes idées, avec le soutien des Agences régionales de santé.

Au niveau national, des chantiers sont ouverts avec des groupes de travail sur les grandes priorités de la refondation : mieux vivre à l'hôpital, le développement de nouvelles formes de « aller-vers » et de la médiation en santé, l'amélioration du management et des





ressources humaines et la simplification du quotidien des équipes soignantes, la transition écologique, ou encore la santé des professionnels de santé. Confiés à des experts et personnalités qualifiées, avec l'appui de l'administration, ils viseront à faire émerger des accords, préparer les évolutions législatives et réglementaires nécessaires à enrichir la boîte à outils permettant de mieux répondre aux besoins de santé dans les territoires.

En dates

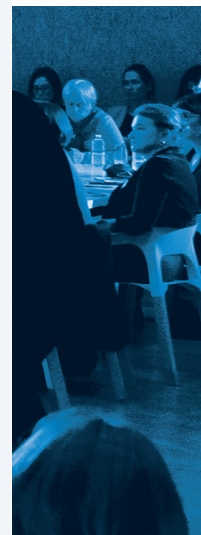
- **30 septembre et 3 octobre 2022 :**
Premier CNR territorial et lancement national du CNR Santé par le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun, au Mans dans la Sarthe.
- **10 octobre et 8 décembre 2022 :**
Venue du Président de la République à des réunions de concertation territoriales à Craon en Mayenne et dans la Vienne.
- **Octobre à décembre 2022 :**
Déploiement de près de 250 réunions territoriales du CNR Santé à travers la France et dans les outre-mers.
- **Janvier 2023 :**
Restitution des CNR Santé.

“

Lorsque je suis entré au Gouvernement, je l'ai affirmé d'emblée : je ne serai pas le ministre du diagnostic, je veux être le ministre de l'action ! Trouver des solutions concrètes aux difficultés de notre système de santé, avec l'ensemble des parties prenantes, en mobilisant toutes nos forces dans tous nos territoires, c'est l'esprit du Conseil national de la refondation voulu par le Président de la République et la Première ministre.

Avec le CNR Santé, dans tous nos bassins de vie, du Mans à Marseille, de Craon aux outre-mers, nous avons créé une dynamique collective pour avancer dans un esprit de dialogue et de responsabilités partagées, en associant largement les professionnels de santé, les citoyens, les élus et l'Etat. Les solutions trouvées localement sont ingénieuses et concrètes. Mon ambition est désormais d'ancrer dans le temps cette méthodologie de la concertation, et surtout de l'action !

”
François Braun,
ministre de la Santé et de la Prévention



Le chiffre-clé

30

**MILLIONS D'EUROS
POUR DES PROJETS EN 2023**

RETOUR SUR

CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA SANTÉ

Reportage au cœur du CNR Santé
de Chantilly, le 25 novembre 2022.

Près de 120 partenaires locaux, patients, élus et professionnels de santé isariens se sont réunis à Chantilly pour une journée de co-construction. Un but commun : identifier des pistes pour initier les grandes transformations du système de santé sur leur territoire.

Dès le petit déjeuner, les acteurs du territoire de l'Oise se sont rencontrés en qualité de simples citoyens, avec comme unique indication sur l'identité de l'autre, un prénom. Une fois les groupes formés, ils se sont concertés autour de 8 thématiques allant de la santé mentale à la santé dans sa globalité ; celle des jeunes ; des femmes, mais aussi l'attractivité des métiers ; la prévention, le dépistage et les soins des cancers ; l'accès aux soins des personnes ayant besoin d'assistance au quotidien ou encore la coordination du système de santé.

Pour cette journée de concertation territoriale - une parmi les près de 200 organisées sur le territoire français en cette fin d'automne - le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun a fait le déplacement. En compagnie d'élus locaux, parmi lesquels le député de la circonscription Eric Woerth, il est présent pour écouter et échanger.



ECHANGER ET FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Les occasions sont rares de pouvoir apprendre des uns et des autres, cette journée est une opportunité d'exposer ensemble des solutions face aux défis. Toute la matinée, les participants ont mis en lien leurs vécus avec bienveillance, alors que les huit facilitateurs ont collecté sur des post-it expériences, initiatives et idées concrètes. L'enjeu est grand, en début d'après-midi, les propositions seront soumises au ministre et seront, comme partout en France, regroupées au niveau régional, puis national.

*« Je crois en l'intelligence collective.
Il est important de se décroiser
et d'échanger avec des personnes
d'horizons différents. »*

Gallia Basmaison,
*présidente du comité de promotion de défense
de la santé du GHPSO Creil/Senlis.*



DES PROPOSITIONS INNOVANTES

Autour des tables, patients, professionnels ou institutionnels ont rapidement pointé les problèmes communs à chacun. La question est simple : que faire ?

Des idées concrètes et innovantes se dessinent. Neuf femmes et un homme se sont rassemblés pour parler de santé des femmes. Pour ces généralistes, infirmières ou élus, le constat est simple : un manque consternant d'informations dès le plus jeune âge sur le corps des femmes et une forte discrimination des indicateurs de santé. **La solution la plus naturelle a émergé autour de la solidarité en se projetant dans un lieu de vie à géométrie variable pour répondre aux besoins des femmes.**



Ni formel, ni protocolaire, et le ton est résolument basé sur le dialogue entre tous. Tous écoutent se constituer ce que le ministre décrit comme « une nouvelle boîte à outils commune à chaque territoire ». Après plus de deux heures, dans un système où le manque de coordination et d'échanges ressort comme étant l'un des principaux obstacles à un bon fonctionnement, la glace semble avoir été brisée et l'aventure de la construction collective ne fait que commencer.

« C'est l'occasion de partager nos idées avec ceux qui travaillent au ministère ou à l'ARS »

souligne **Yoan Le Fresne**,
gériatre à l'Hôpital de Beauvais.



Dans le groupe qui a travaillé sur la prévention, dépistage et soins des cancers, ce sont aussi les personnes concernées qui en parlent le mieux, alors que deux patients ont raconté leurs parcours du combattant. Confrontés à la réalité du système de santé, ils ont insisté sur le manque de repères face à la multitude d'informations et de consultations avec différents médecins. La coordination a été la réponse évidente ; **la création d'un dispositif d'accompagnement pour les patients, les aidants, l'entourage et les professionnels de santé.**

Lors de la restitution, le ministre a noté une caractéristique commune aux idées présentées : un changement de paradigme qui est celui d'« aller vers » le patient.



RETOURS DE TERRAIN

TÉMOIGNAGES

Deux mois après son lancement, le CNR Santé se déploie largement avec près de 250 réunions organisées depuis début octobre. Retrouvez-ci dessous des témoignages d'élus ayant pris l'initiative d'en organiser, et quelques premières idées de projets qui remontent du terrain.

Jean-Michel Jacques,
député de la 6e circonscription du Morbihan, organisateur d'un CNR santé le 2 décembre 2022
à Plouay (Morbihan, Bretagne)

« J'ai pris l'initiative d'organiser une réunion du CNR Santé dans la commune rurale de Plouay, au cœur de ma circonscription du Morbihan. Plus de 150 personnes ont répondu présent ! Ce que j'ai pu constater, c'est que cet espace de discussion était véritablement attendu par les élus, les citoyens et les professionnels de santé du territoire. Au-delà des idées qui ont émergé des échanges, pour améliorer localement l'accès aux soins et la prévention, ce qui m'a semblé important est que la parole a été donnée à des acteurs qui ne sont pas systématiquement pris en compte dans les instances de consultation habituelles. Cela ne règle pas tout bien sûr, mais chacun est reparti, au terme de débats denses, avec des regards croisés, avec le point de vue de l'autre et l'envie de travailler ensemble vers un consensus. Je suis satisfait car cet événement a amorcé des synergies : il est nécessaire de poursuivre ! »

Frédéric Valletoux,
député de la 2ème circonscription de Seine-et-Marne, organisateur d'un CNR santé
le 21 novembre 2022 à Saint-Pierre-Lès-Nemours (Seine-et-Marne, Ile-de-France)

« Il était essentiel pour moi d'organiser un tel temps d'échange au sein du Sud-Seine-et-Marne, pour que le territoire prenne part aux réflexions sur l'avenir du système de santé. Plus de 300 personnes se sont réunies pour le CNR Santé de Saint-Pierre-Lès-Nemours et je tiens à souligner la qualité des débats et le nombre remarquable de propositions concrètes qui ont été émises au cours de la soirée, pour améliorer l'accès aux professionnels de santé, mieux partager les tâches, participer à l'attractivité du territoire. Ce que je retiens de cette expérience est le degré de maturité collective de la population et des parties prenantes. Citoyens, praticiens et élus connaissent les problèmes et veulent désormais œuvrer ensemble à la recherche de solutions. Il y a une vraie envie dans nos territoires, un refus de se résoudre à l'impuissance face aux difficultés, sur lesquels il faut capitaliser. »

DE PREMIÈRES IDÉES CONCRÈTES !

Des navettes pour accéder aux pôles d'excellence en santé - Lozère (Occitanie)

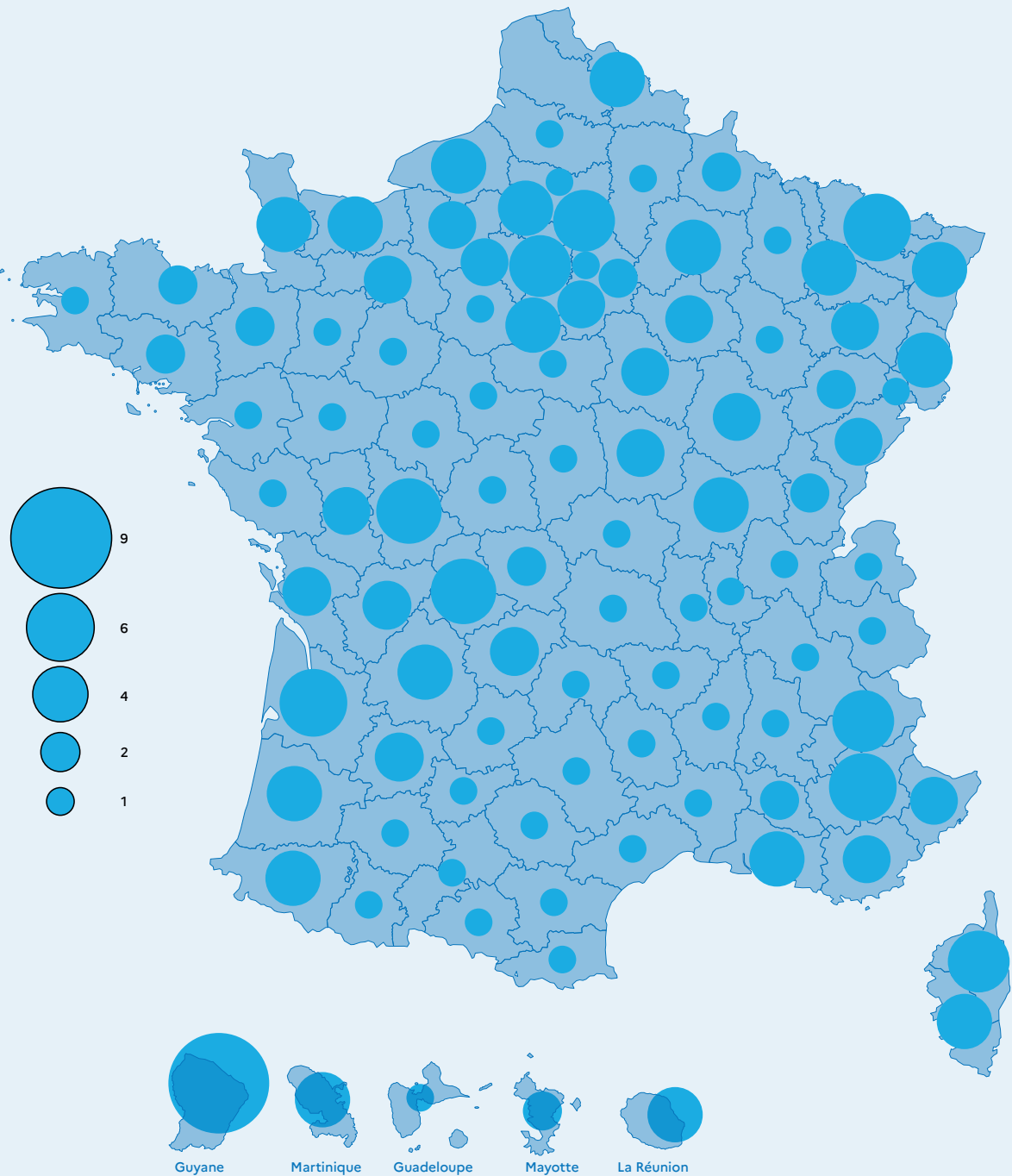
La proposition des participants au CNR Santé en Lozère est de mettre en place de navettes vers les grandes métropoles plusieurs fois par jour pour faciliter l'accès des lozériens aux pôles d'excellence. L'amélioration du réseau routier et ferroviaire pour diminuer les temps des trajets a également été mis en avant comme un levier d'attractivité.

Un dispositif d'orientation graduée pour les urgences

L'engorgement aux urgences en partie dû à la venue d'usagers dont les besoins ne relèvent pas de la médecine d'urgence. Le dispositif d'orientation graduée proposé par les participants est un système de réponse aux demandes des usagers, organisé en trois étapes successifs, qui permettent de fournir la réponse la plus adaptée à chaque situation. Un premier pallier avec une réponse par une intelligence artificielle ou un téléconseiller qui oriente, un deuxième via le service d'accès aux soins (SAS) qui permet d'accéder, à toute heure et à distance à un professionnel de santé et enfin un troisième avec le SAMU Centre 15.

EN CARTE

Nombre de CNR Santé organisés à date
(les démarches se poursuivent en 2023)



Données en date du 28 novembre 2022



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION ÉDUCATION

Objectifs et méthode

Fort de son maillage territorial, le service public de l'éducation nationale est le premier pilier de notre contrat social républicain. Pourtant, l'école n'arrive pas toujours à tenir sa promesse : celle de permettre à chaque élève de maîtriser les savoirs fondamentaux et de donner à tous les mêmes chances de réussite.

Face à ce défi, le Conseil national de la refondation doit permettre d'insuffler un nouvel élan à la politique éducative en prenant appui sur les initiatives locales de chaque communauté éducative volontaire.

La démarche CNR « Notre école, faisons-la ensemble » a pour objectif de faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles et collectives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, ainsi qu'à réduire les inégalités. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et à leurs partenaires et se traduit, sous la responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement, par l'organisation de temps d'échanges ouverts sur la vie et le fonctionnement de leur école, collège, lycée.

Ces discussions, fondées sur le volontariat et la liberté des équipes, associent les personnels, les élèves, leurs parents, les collectivités territoriales, les élus et l'ensemble des partenaires de l'école. Elles permettent de partager la situation actuelle de l'école ou de l'établissement, ses caractéristiques, ses succès, ses objectifs et de faire émerger des idées d'évolution ou de transformation.

Ces concertations peuvent déboucher, à l'initiative des équipes, sur l'élaboration d'un projet pédagogique en appui du projet d'école ou d'établissement. Ce projet, pluriannuel, ne répond pas à un cahier des charges préétabli mais fixe, sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales de la politique éducative (excellence, égalité, bien-être), les priorités de la communauté éducative et le plan d'action permettant

de les réaliser. Les écoles et établissements qui le souhaitent et dont le projet pédagogique nécessite un soutien financier bénéficient d'un accompagnement de la part des rectorats et de crédits du fonds d'innovation pédagogique, dont le montant total sur le quinquennat sera d'au moins 500 millions d'euros.

L'ensemble de la démarche doit permettre aux écoles et établissements volontaires de bénéficier de marges de manœuvre accrues et de donner aux équipes les moyens de construire des solutions innovantes afin de répondre aux besoins de leurs élèves. Les équipes peuvent décider de s'engager dans la démarche à tout moment sans aucune contrainte de calendrier.

Dans chaque académie, une équipe a été constituée au plus près du terrain pour apporter aux directeurs d'école et chefs d'établissement qui le demandent un appui technique pour la construction et le suivi de ces projets innovants. Afin de favoriser le partage d'expériences et l'échange de pratiques inspirantes et de soutenir l'accompagnement de la démarche dans la durée, l'équipe d'appui nationale travaille en lien étroit avec les académies au service de chaque communauté éducative.



“

Donner plus de liberté d'innovation aux équipes pour améliorer la réussite de leurs élèves et créer dans chaque territoire, par l'association de toutes les parties prenantes, une dynamique collective autour de l'école, telle est l'ambition de la démarche du CNR Éducation « Notre école, faisons-la ensemble ». A ce jour, plus de 12 000 écoles et établissements ont manifesté leur intérêt pour cette nouvelle méthode et les premiers projets issus des concertations font d'ores et déjà l'objet d'un accompagnement au plus près des équipes. Ces initiatives locales au service de l'élève, de ses progrès et de son épanouissement témoignent de l'engagement et de la capacité d'innovation de notre communauté éducative pour améliorer notre école, ce bien commun, épicerie de notre promesse républicaine d'égalité.

”

Pap Ndiaye,
ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

En dates

- **Septembre 2022 :**
Impulsion de la démarche CNR Education « Notre école, faisons-la ensemble ».
- **Octobre 2022 – juillet 2023 :**
Lancement des concertations locales.
Accompagnement des équipes éducatives et pédagogique par les équipes académiques d'appui.
 - ➔ **Examen périodique des demandes de financement des projets par la commission d'examen académique.**
 - ➔ **Valorisation des pratiques inspirantes.**
- **Novembre 2022 :**
Mise en ligne de la plateforme de recueil et de suivi des intentions de concertation.
- **Décembre 2022 :**
Mise en ligne de la plateforme de dépôt des projets.

RETOURS DE TERRAIN

La méthode du Conseil national de la refondation au service des élèves de ce lycée de l'académie de Créteil, qui accueille plus de 1 000 élèves.

Lycée polyvalent Louis Armand,
Nogent-sur-Marne
(Val-de-Marne)

Si l'équipe éducative du lycée a su répondre collectivement aux défis posés par la mise en place du plan de continuité pédagogique pendant la crise sanitaire et aux nouvelles orientations de la politique éducative, elle appelait de ses vœux une action concertée visant à renforcer la motivation des élèves et des étudiants et à améliorer les relations interpersonnelles entre élèves et avec la communauté éducative.

S'appuyant sur la qualité des projets collaboratifs déjà mis en place par les équipes, la capacité des personnels à se mobiliser et dans le cadre de l'autoévaluation du lycée, la proviseur Patricia CHALEIX a décidé d'engager son établissement dans la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » .

Trois groupes de travail ont été définis pour engager une réflexion sur les thèmes de l'élévation du niveau de tous les élèves, de la réduction des inégalités et du bien-être. Les premiers échanges ont été partagés lors d'une concertation réunissant l'ensemble des partenaires et en présence du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse Pap Ndiaye et de la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, Carole Grandjean, le 13 octobre 2022.

Plusieurs projets prennent d'ores et déjà forme et seront mis en œuvre dès cette année en faisant notamment appel au soutien financier du Fonds d'innovation pédagogique. Voici quelques exemples de projets en cours d'élaboration au sein du lycée Louis Armand.



EXCELLENCE.

Renforcer le sentiment d'appartenance au lycée par la valorisation des formations d'excellence et la conception d'un programme de mentorat. Il s'agit de créer un double réseau collèges/lycée et établissements/ entreprises du territoire Paris Est Marne & Bois. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un travail autour de l'orientation en lien avec les collèges du secteur. A l'occasion d'une semaine dédiée, les élèves de 3e peuvent découvrir les formations proposées au sein de l'établissement et échanger avec les lycéens. Il s'agit de mieux faire connaître ces filières et de renforcer leur attractivité, notamment pour les filles. Le projet vise également à favoriser le lien régulier entre les élèves et des chefs d'entreprise via un programme de mentorat « Un jeune, une solution, une entreprise » et un cycle de conférences pour favoriser l'orientation choisie et valoriser les trajectoires de réussite. En avril, la semaine de la persévérance scolaire est organisée pour valoriser les élèves ayant participé au projet.

Collège Octave Gachon, Parsac (Creuse)

Dans ce territoire rural, des projets pour améliorer le niveau de lecture des élèves en favorisant les liens entre niveaux scolaires !

Le collège Octave Gachon de Parsac compte 162 élèves répartis en 8 classes (deux classes par niveau) rattaché à trois écoles de secteurs, les écoles de Gouzon, de Parsac et de Jarnages. Le chef d'établissement et l'équipe éducative ont repéré des inégalités en français chez leurs élèves. Les résultats des évaluations de 6^e montrent en effet des fragilités en lecture à haute voix (test de fluence) et en maîtrise de l'orthographe. Une première concertation réunissant l'inspectrice du premier degré,

”

En élaborant ainsi des projets qui permettent aux élèves du primaire et du secondaire de se rencontrer autour de livres, de poèmes... les élèves pourront comprendre qu'il y a un lien entre ce qui est étudié à l'école et au collège. Cela permettra peut-être de créer un sentiment d'émulation et de développer la curiosité intellectuelle... De plus, avec ces activités, nous contribuons au volet « développement culturel » du projet d'établissement.

”

**Anne Bridoux et David Glomot,
professeurs de lettres
du collège Octave Gachon de Parsac**



”

Je participe à la concertation depuis septembre 2022. Ces réunions de travail entre les écoles primaires et le collège de Parsac se réalisent toujours de façon studieuse mais néanmoins détendue où chacun exprime ses attentes et ses idées. C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons, nous échangeons entre nous et que les idées d'actions fusent. Bref, un beau moment de partage, de travail et de convivialité !

”

**Keltia Bourquin,
conseillère principale d'éducation
du collège Octave Gachon de Parsac**

les directeurs des écoles du secteur et les enseignants du collège a visé à analyser ces difficultés au regard de la liaison école-collège.

Le projet vise à créer un continuum pédagogique entre les écoles et le collège de la maternelle à la troisième autour du français.

A titre d'exemple, les élèves de CM2 et de 6^e lisent des histoires à voix haute aux élèves de maternelle. Les élèves de CM2 et de 6^e s'entraînent à la compétence de la lecture à voix haute et les élèves de maternelles s'éveillent à la lecture. A moyen terme, d'autres disciplines seront concernées ainsi que d'autres thématiques comme l'égalité filles-garçons et l'éducation au développement durable et solliciteront un soutien financier.

EGALITÉ.

Accompagner les dispositifs pédagogiques innovants encourageant le travail personnel des élèves et favorisant les apprentissages. Pensée dans le cadre de l'école ouverte et visant à renforcer la confiance en soi des élèves et leur motivation, il s'agit de pérenniser l'expérimentation de projets faits pour toutes les classes de terminale professionnelle. Les élèves souhaitent également mettre en place une structure de type junior entreprise qui leur permettra de valoriser des compétences professionnelles dans le cadre de projets concrets au bénéfice de l'établissement et de ses de ses partenaires.

BIEN ÊTRE DES ÉLÈVES.

Développer les compétences psychosociales et favoriser un climat scolaire serein favorable aux apprentissages « Paroles de l'élève : de l'écoute à l'accompagnement » : le projet consiste à organiser au lycée une formation d'initiative locale sur le thème du climat scolaire, des compétences psychosociales et des vulnérabilités à destination des professeurs principaux et des assistants d'éducation.

”

Les différentes évaluations nationales (CP, CE1 et 6ème), nous ont montré des difficultés prégnantes chez nos élèves. Malgré notre investissement personnel en tant qu'enseignant et qu'école (dans les axes du projet d'établissement), nous avons des difficultés pour les combler. Cette opération « Notre école, faisons la ensemble » arrive à point nommé pour nous aider. La concertation amène une véritable émulation entre les différentes écoles inscrites dans la démarche et les professeurs impliqués. En nous unissant autour de projets innovants, nous espérons atteindre nos objectifs : la réussite de tous nos élèves et la réduction au maximum des inégalités. Elle nous permettra aussi d'enrichir nos pratiques pédagogiques et ainsi d'être encore plus performants dans la lutte contre l'échec scolaire.

”

**Frédéric Vergnier,
directeur de l'école de Jarnages**

Lycée Sévigné des Métiers à Gap (Hautes-Alpes)

L'établissement avait déjà organisé une large concertation des usagers et de la communauté éducative au printemps 2022 dans le cadre de l'autoévaluation. La démarche « Notre école, faisons-la ensemble » a permis de prolonger les échanges en les articulant autour de deux thèmes de travail fondés sur le diagnostic d'établissement : la place de l'oral, son enseignement et sa pratique ; identifier et déconstruire les stéréotypes.

Un nouveau temps de concertation rassemblant toutes les parties prenantes de l'établissement a fait émerger plusieurs réflexions concernant notamment le développement de l'autonomie des élèves par l'acquisition de compétences transversales non exclusives à l'école mais indispensables pour favoriser les apprentissages.

Quatre propositions sont formulées à l'issue de la concertation : aménager une classe flexible, favoriser le développement de la pratique théâtrale, travailler autour de la réalité virtuelle, proposer un BAFA citoyen. Deux objectifs sont fixés :

- travailler les compétences transversales et psycho-sociales afin de maintenir l'intérêt des élèves et ainsi limiter le décrochage scolaire et diminuer le taux d'abandon ;
- expérimenter de nouveaux outils afin d'ancrer les apprentissages de manière diversifiée et plus ludique.

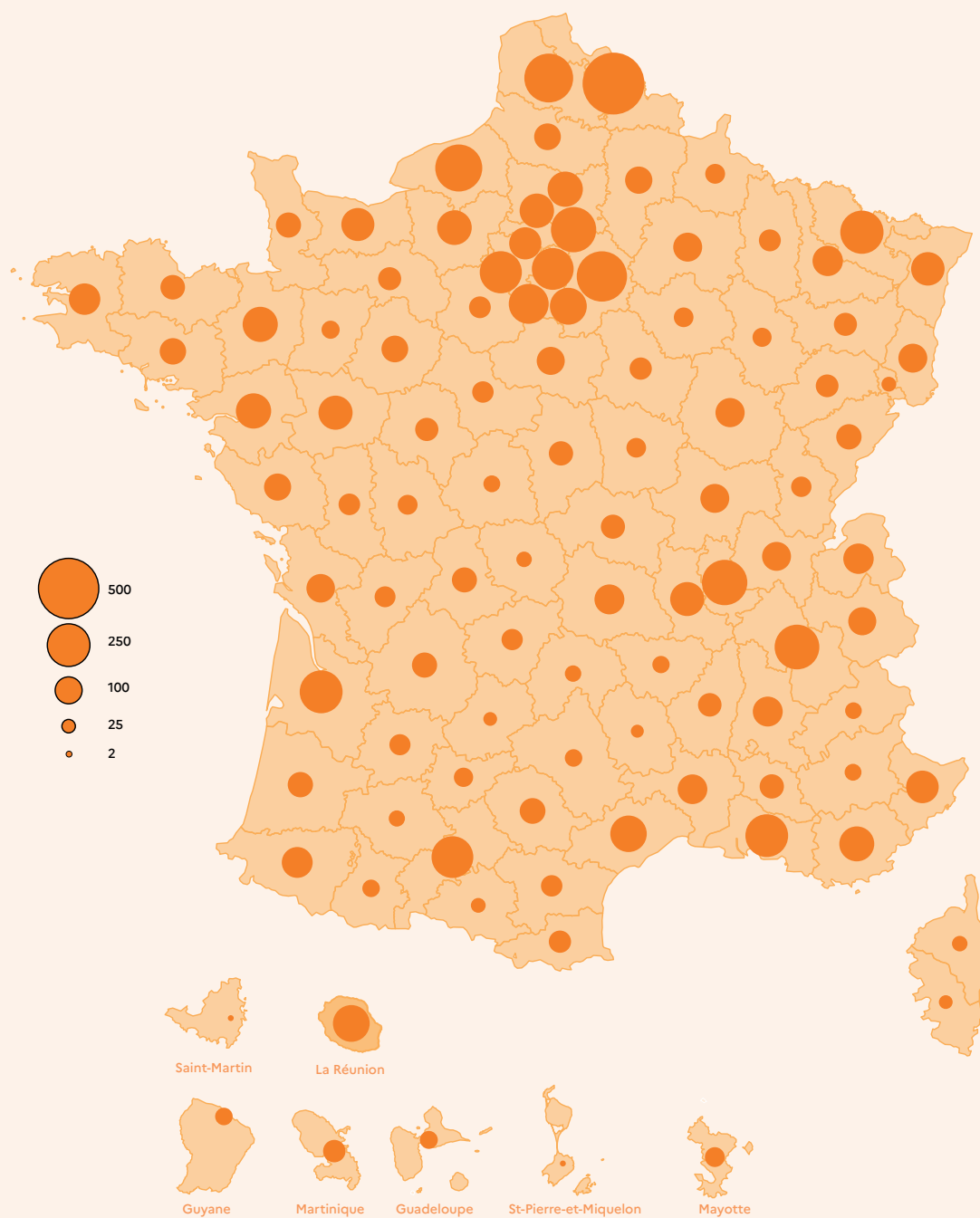
Manifestant la volonté de tenir compte de la diversité des profils des élèves, il s'agit de promouvoir une pédagogie active et innovante en proposant de nouvelles façons d'appréhender les apprentissages. L'équipe souhaite contribuer à modifier la vision parfois négative que certains élèves ont de l'école, limiter le décrochage scolaire, les rendre plus acteur de leur formation et mieux les accompagner dans la préparation de leur insertion dans la vie active.

Ecole élémentaire Mazagran petits, Le Malsherbois (Loiret, Centre-Val de Loire)

Cette école du Loiret a choisi de faire porter sa concertation sur l'implication des familles dans un partenariat pour l'enrichissement du lexique et de la production orale et écrite des élèves. Pour y réfléchir, sa directrice a réuni le maire, des élus du Malsherbois et de la Communauté de communes du Pithiviers Gatinais, des délégués de parents, des membres du centre social du Malsherbois, une des conseillères pédagogiques de la circonscription et le directeur académique. Après avoir réalisé un diagnostic sous la forme d'un portrait de l'école et fondé sur les besoins des élèves, un temps d'atelier sous la forme d'un world café a été proposé pour répondre à la problématique choisie. S'adossant à cet échange collectif, l'équipe éducative travaille à l'élaboration d'un projet pédagogique qui sera soumis à une deuxième phase de concertation.

EN CARTE

Nombre d'établissements scolaires engagés
dans le CNR éducation
(les démarches se poursuivent en 2023)



Données en date du 28 novembre 2022



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

FRANCE TRAVAIL

Objectifs et méthode

La mission de préfiguration France Travail s'organise en deux volets, avec à chaque fois une série de concertations visant à la co-construction.

Le premier volet est celui de l'élaboration d'une feuille de route France Travail (septembre à décembre 2022) à partir d'une dizaine de groupes de travail thématiques (par exemple, « diagnostic et orientation », « service aux employeurs », « systèmes d'informations et services numériques »). Chacun des groupes de travail est en charge d'organiser la concertation avec différents formats de mobilisation des acteurs : des agora (échanges libres avec l'équipe France Travail sous forme de questions/ réponses autour d'une thématique donnée), des labs (séance de co-construction d'une demi-journée minimum dans le but de faire émerger des propositions), des visites apprenantes (déplacements de l'équipe France Travail pour observer sur le terrain des bonnes pratiques mises en œuvre sur les territoires).

Au niveau national, la concertation se décline également sur plusieurs formats avec des échanges bilatéraux ou des plénières (souvent organisées sous la forme de webinaires). En synthèse, un comité des parties prenantes est réuni une fois tous les deux mois, avec des parlementaires, les collectivités locales, les principaux acteurs du service public de l'emploi et des acteurs privés (associations et entreprises).

Le second volet est celui des pilotes organisés dans les territoires (échelle des « bassins d'emploi ») à partir de début 2023, autour particulièrement de l'accompagnement des personnes au RSA. Un appel à candidatures a permis d'identifier une quarantaine de départements volontaires, dont 17 ont été retenus. Ces territoires testeront, avec le soutien de l'Etat et en synergie avec Pôle Emploi, de nouvelles modalités de diagnostic, d'orientation et d'accompagnement (plus intensif), en vue d'une extension à partir de l'année 2024.



Pour construire France Travail, nous nous appuyerons sur tous les acteurs qui agissent chaque jour au plus près du terrain. Le temps de la concertation est en conséquence très important, avec une année 2023 qui sera celle d'un début de mise en œuvre, via notamment les départements que nous avons sélectionnés pour déployer des pilotes dès le premier semestre prochain. Cette méthode de dialogue ouvert et de test puis d'extensions successives sera celle que nous adopterons pendant tout le projet.



Olivier Dussopt,
ministre du Travail, du Plein emploi
et de l'Insertion



“ France Travail est avant tout un formidable projet qui permettra d’améliorer durablement les conditions de vie de plusieurs millions de personnes et de faciliter les recrutements de milliers d’employeurs. Aller à la rencontre des personnes sans emploi, des professionnels, des entreprises, et de tous les acteurs du monde socio-professionnel était essentiel pour partir de leurs réussites collectives et co-construire nos propositions. Les solutions existent, elles doivent maintenant être amplifiées et portées sur tout le territoire ! ”

Thibaut Guilluy,
 haut-commissaire à l’emploi
 et à l’engagement des entreprises,
 en charge du déploiement
 de France Travail

Les chiffres-clés

PLUS DE
70
 RENCONTRES
 TERRITORIALES
 FRANCE TRAVAIL
 TENUES

2
 COMITÉS
 DES PARTIES
 PRENANTES

20
 RÉUNIONS
 DES GROUPES
 DE TRAVAIL

PLUS DE
10
 WEBINAIRES
 D’INFORMATION

PLUS DE
150
 ÉCHANGES
 BILATÉRAUX

PLUS DE
15
 CONTRIBUTIONS
 ÉCRITES

En dates

- **12 septembre 2022 :**
Lancement de la mission.
- **22 septembre 2022 :**
Première rencontre territoriale France Travail à Lyon.
- **Décembre 2022 :**
Annonce des territoires pilotes France Travail pour 2023.
- **Fin d’année 2022/début d’année 2023 :**
Remise du rapport de la mission.
- **Début d’année 2023 :**
Déploiement des pilotes territoriaux.



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ



Objectifs et méthode

Le CNR Climat et biodiversité décline la méthode du CNR afin de nourrir et mettre en œuvre la planification écologique portée par la Première ministre. Il réunit autour de la même table des représentants du monde économique, du monde associatif, des partenaires sociaux et des élus locaux, pour nous permettre d'accélérer afin d'atteindre nos objectifs environnementaux :

- Lutte contre le changement climatique
- Protection de la biodiversité
- Développement de l'économie circulaire.
- Mobilité durable et accessible à tous

Il constitue un espace de dialogue devant permettre aux participants de partager leurs visions des enjeux, des objectifs, des contraintes et surtout des leviers d'action qui sont à notre disposition pour réussir collectivement l'accélération dont nous avons besoin.

Il devra déboucher sur un agenda d'actions partagé qui apportera des solutions concrètes pour relever ces défis,

dans lesquels chacun prendra sa part de responsabilité. Il a donc clairement une dimension opérationnelle et d'action : se déclinant dans des chantiers thématiques sur de nombreux enjeux comme l'eau, l'artificialisation des sols, la création d'aires protégées, le partage des espaces, ou encore le développement d'une mobilité propre accessible à tous.

Le CNR Climat et biodiversité a été divisé en groupes de travail qui se réunissent en alternance, pour aborder des questions concrètes et cruciales pour accélérer la transition écologique. Ces ateliers ont pour objectif de mettre en place un dialogue devant faire émerger des solutions opérationnelles dans le domaine des transports, de la protection de la biodiversité, de l'économie circulaire qui pourront ensuite être mise en œuvre au plan national comme dans les territoires. Chaque atelier permettra ainsi d'identifier les verrous à lever, les leviers à maximiser, les actions que chacun peut mener ainsi que les outils à développer ou améliorer afin de garantir la réussite de la planification écologique.



“

Je veux réunir pour agir : j'ai besoin de vous tous, qui portez chacun votre vision, vos projets, vos solutions et vos contraintes, pour réussir à tracer la voie d'une planification écologique ambitieuse, efficace et soutenue par tous les Français. Ce Conseil national de la refondation représente une opportunité de bâtir des consensus et de dépasser les oppositions qui existent parfois en matière de transition écologique. Il porte sur des sujets du quotidien, leviers majeurs pour accélérer la transition écologique : les transports, la biodiversité, le logement. Nous vous proposons d'établir ensemble une feuille de route détaillée. A partir de vos propositions, nous identifierons conjointement les freins éventuels et les leviers que nous pourrions actionner pour transformer vos idées en actes et faire, vite et fort, la transition écologique.

”

Christophe Béchu,
ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires



Au cours de l'année à venir, le CNR Climat et biodiversité se déclinera, comme l'ensemble du CNR, auprès des territoires et des citoyens. Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires est particulièrement attaché à ce que la démarche soit élargie aux territoires et aux acteurs locaux qui sont des acteurs clés pour réussir la planification écologique partout sur le territoire. C'est le gage d'un agenda d'actions partagé pertinent et adapté aux enjeux du « dernier kilomètre ». Une consultation en ligne, ouverte à tous les citoyens, est également lancée.

Le chiffre-clé

3

**THÉMATIQUES :
LOGEMENT, BIODIVERSITÉ, TRANSPORTS**

En dates

- **21 octobre :**
Lancement du CNR Climat et biodiversité.
- **8 novembre :**
Lancement de l'atelier transports.
- **21 novembre :**
Lancement de l'atelier biodiversité.
- **28 novembre :**
Lancement du CNR Logement.





CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

LOGEMENT

Objectifs et méthode

Issu des discussions du premier CNR plénier au cours duquel plusieurs acteurs ont proposé de consacrer une attention particulière à la question du logement des français, le CNR Logement se déploie depuis son lancement le 28 novembre 2022 autour de quelques thématiques clés : produire et rénover durablement, rapidement et efficacement ; loger ceux qui en ont besoin notamment les plus modestes, en renforçant les liens avec les bassins d'emploi et les mobilités qu'ils induisent ; repenser la gouvernance de la politique du logement pour qu'elle soit la plus adaptée possible aux besoins des territoires. Concrètement, le CNR Logement s'articule autour de trois grandes ambitions, qui se traduiront par trois groupes de travail pilotés par des binômes d'animateurs issus de l'écosystème du logement :

- Une ambition sociale et sociétale : permettre l'accès au logement pour tous, partout, quels que soient les âges et les difficultés de la vie. Ce groupe de travail étudiera la façon dont on peut permettre à nos concitoyens d'avoir des parcours résidentiels fluides et sans couture à chaque étape de leur vie et quelque soient leurs revenus.
- Une ambition économique et territoriale : parvenir à produire une offre de logements qui répondent aux besoins des territoires et de leur développement et aux attentes des concitoyens, en repensant notamment la gouvernance des politiques du logement. Ce groupe de travail devra aboutir à l'élaboration d'un diagnostic partagé et objectif permettant d'identifier les besoins en logements de manière territorialisée et si nécessaire différenciée et de proposer tous les outils nécessaires, qu'ils soient normatifs, fiscaux ou plus techniques (comme l'accès à la donnée) pour répondre à ces enjeux.
- Une ambition écologique et environnementale : rénover plus et mieux pour éliminer toutes les passoires thermiques et atteindre l'objectif d'un parc 100% bas-carbone à horizon 2050 ; ce groupe de travail réfléchira par ailleurs à promouvoir une construction plus sobre en foncier et les logements de la ville de demain. Les conclusions de ce groupe de travail alimenteront le CNR Climat et biodiversité dans le cadre de la planification écologique.

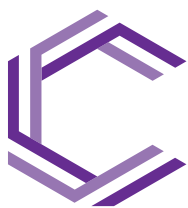
Pour réussir à décliner ces 3 ambitions sur tout le territoire, le CNR logement s'appuie surtout la diversité des parties-prenantes de l'écosystème du logement, et des habitants, citoyens et personnalité de la vie civile. En associant largement, l'objectif est de penser collectivement les solutions. Une consultation en ligne, ouverte à tous les citoyens, est également lancée, sur le site conseil-refondation.fr.

En parallèle, le ministre du logement, Olivier Klein, participera à des déclinaisons locales du CNR, en s'appuyant sur des initiatives locales. Enfin, le CNR Logement se nourrira aussi de ses nombreuses interfaces avec les autres CNR, notamment ceux consacrés au bien vieillir et à la jeunesse.

Deux personnalités qualifiées ont été nommées garantes de la démarche : Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, et Véronique Bédague, directrice générale de Nexity.

En dates

- **28 novembre 2022 :**
Lancement à la Maison de l'architecture Île-de-France.
- **Décembre 2022 – mars 2023 :**
Travaux des groupes, temps de travail et de concertation territoriaux en présence du Ministre.
- **Avril 2023 :**
Restitution des travaux.



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

BIEN VIEILLIR



Objectifs et méthode

Notre pays est confronté à une urgence démographique liée au vieillissement de la population, qui va changer le visage de notre société. Pour anticiper ce boom démographique, nous devons être en capacité de proposer d'ici 2030 une véritable transformation garantissant un accompagnement de qualité à nos aînés, qui tiennent compte de leurs aspirations dans toute leur diversité.

L'ensemble des constats et enjeux sur le grand âge ont été posés dans les rapports publiés ces dernières années. Il nous appartient aujourd'hui d'opérationnaliser les propositions qui en sont issues, et le CNR Bien vieillir donne corps à 3 grandes priorités permettant de :

- Mettre en place une politique globale de d'adaptation de la société ;
- Promouvoir la citoyenneté des personnes âgées et le lien social ;
- Attirer et fidéliser les professionnels.

Une nouvelle méthode est initiée pour associer les acteurs à la mise en place des réformes dans le secteur du grand âge. Il ne s'agit pas de rediscuter des constats et enjeux qui ont été partagés dans le cadre de la concertation menée en 2018, mais de favoriser le passage à l'échelle et l'accélération des solutions déjà à l'oeuvre, de prioriser et opérationnaliser les actions encore non mises en oeuvre, et d'en construire de nouvelles grâce à la participation citoyenne et la mobilisation de la société civile, dans le cadre des 3 priorités. Pour ce faire, pendant les 6 prochains mois, des travaux seront menés au niveau national et local avec l'ensemble des acteurs.

Des ateliers citoyens sont actuellement organisés dans les territoires : une dizaine d'ateliers à partir du mois de novembre 2022, et jusqu'au printemps 2023, avec une répartition des thématiques définie en lien avec les territoires volontaires pour accueillir ces ateliers. Un des ateliers sera organisé en outre-mer.

Des citoyens représentant l'ensemble des champs concernés par la transition démographique et des professionnels (personnes âgées, aidant, artisan, commerçant, une aide à domicile, un professionnel de santé, un transporteur, un architecte, etc.), des représentants des instances locales (CDCA, association de retraités, etc.), des élus locaux, des parlementaires locaux, les représentants de l'Etat territorial, des représentants des autres ministères concernés par la thématique.

A l'issue des ateliers citoyens organisés dans les territoires, trois séminaires nationaux thématiques seront organisés pour prioriser les actions à déployer et acter des solutions à mettre en oeuvre, construites sur la base des propositions issues des ateliers citoyens.

En fine, en mai 2023, le ministre lancera le plan d'action du bien vieillir sur les 3 grands chantiers, qui comprendra une synthèse des ateliers, la priorisation des actions, une identification des périmètres ministériels à engager et un calendrier de mise en oeuvre. Une consultation en ligne, ouverte à tous les citoyens, est également lancée sur le site conseil-refondation.fr.

En dates

- **11 octobre 2022 :**
Lancement national de la « Fabrique du bien vieillir » à Paris.
- **Novembre 2022 à mars 2023 :**
Une dizaine d'ateliers citoyens dans les territoires autour de thématiques identifiées dans les 3 chantiers prioritaires.
- **Avril 2023 :**
3 séminaires nationaux de restitution.
- **Mai 2023 :**
Lancement du plan d'action du bien vieillir sur les 3 grands chantiers.



En paroles

« Dans le champ du handicap la pair-aidance existe et elle facilite l'expression des personnes. Il faut la développer aussi dans le champ du grand âge. »

« Le passage à la retraite est très difficile : nous les personnes âgées, on ne écoute pas parce qu'on pense qu'on est gagas. »

« On dit trop souvent : moi, à leur place... C'est le piège pour les professionnels. »

« On n'a pas besoin d'individus experts, on a besoin de collectifs avec différents regards : personnes âgées, aidants, professionnels et familles, bénévoles. Ce sont ces collectifs qui pourraient apporter de l'aide pour accueillir une personne dans un établissement, pour former les professionnels, et pour apporter son aide sur les recrutements. »

« Le vrai sujet, c'est l'isolement des personnes âgées, il y a besoin de recréer de la confiance, des relais de confiance. »

« Il existe déjà beaucoup d'instances de représentation des citoyens, ce qu'il faudrait c'est avoir un quota de personnes âgées à respecter »

« Au niveau local, chaque commune devrait avoir un élu chargé des enjeux d'autonomie/personnes âgées pour mettre en place des politiques publiques locales appropriées. »

“

Au-delà de nos sensibilités, nous pouvons nous retrouver autour d'une méthode de débat en proximité au service d'un objectif commun que nous avons appelé le « bien vieillir ». Car bâtir une société dans laquelle chacun vieillit bien, ce n'est pas uniquement une question d'autonomie comme on le dit trop souvent, c'est aussi et surtout une question de lien social : « autonome » et « en lien », voilà les deux piliers du « bien vieillir ». Autour de cette Fabrique du Bien vieillir, je souhaite donc que nous nous rassemblions, que nous nous appropriions ce changement et que nous co-construions avec les citoyens la France de demain, transformée et adaptée à cette grande transition.

”

Jean-Christophe Combe,
ministre des Solidarités, de l'Autonomie
et des Personnes handicapées

Le chiffre-clé

10

**ATELIERS SONT PRÉVUS DANS
10 DÉPARTEMENTS, DÉJÀ 3 EN 2022 :**

- **1 atelier dans la Marne**
Le 4 novembre
- **1 atelier dans le Nord**
Le 25 novembre
- **1 atelier en Seine-Maritime**
Le 14 décembre



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

MODÈLE PRODUCTIF ET SOCIAL

Objectifs et méthode

Le Conseil national de la refondation consacré à notre modèle productif et social est né des discussions du CNR plénier de début septembre.

Les enjeux sont nombreux pour assurer à nos concitoyens la pérennité de ce modèle, au premier rang desquels se trouve sa nécessaire adaptation à la transition écologique. L'innovation et la productivité sont un autre maillon de la chaîne, autour desquels plusieurs leviers existent, du soutien direct aux entreprises innovantes à une politique de réindustrialisation par l'innovation, en passant par la simplification. En miroir de ces défis pour le modèle productif et son adaptation au futur, se posent des questions sur le modèle social français, les inégalités et le partage de la valeur.

Sous l'égide de la Première ministre, le CNR Modèle productif et social a pris une forme inédite pour aborder ces sujets, avec une unique rencontre organisée en décembre 2022. Agnès Bénassy-Quéré a présenté le diagnostic de la Direction Générale du Trésor sur notre modèle productif et social avant de laisser la place à trois focus dédiés respectivement à l'innovation, au plein-emploi et à la transition écologique. Chaque focus a été lancé par une courte intervention d'une personnalité qualifiée avant de s'ouvrir à des échanges entre participants. Le premier focus a été ouvert par Philippe Aghion, professeur au Collège de France, sur la Chaire intitulée « Institutions, Innovation et Croissance », qui a présenté sa vision de l'avenir du capitalisme. Le second focus a été introduit par une mise en perspective de la France au regard d'autres pays en matière d'emploi et de compétences, par Stefano Scarpetta, directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales au sein de l'OCDE. Enfin dans le troisième focus Eric Monnet,

directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'École d'économie de Paris, a proposé un retour historique sur ce qu'a été l'économie planifiée depuis l'après-guerre.

La rencontre a été clôturée par Elisabeth Borne. Des suites lui seront données dans le cadre des autres chantiers thématiques du Conseil national de la refondation.

En date

- **9 décembre 2022 :**
Lancement à Paris par Elisabeth Borne, Première ministre.



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION JEUNESSE

Objectifs et méthode

Les travaux du CNR jeunesse seront menés par la Première ministre, avec les jeunes de 13 à 29 ans et ceux qui les accompagnent.

Avec comme filigrane l'émancipation, la démarche devrait se structurer en quatre thèmes de travail :

- La vie quotidienne des jeunes ;
- La construction de leur avenir professionnel ;
- L'action écologique ;
- L'engagement citoyen.

Pour décliner ce CNR, un nouveau format a été inauguré le 10 décembre 2022 lors du lancement, les « rencontres jeunesse de Matignon ». Ces rencontres se poursuivront dans les mois à venir, sur chacun des thèmes pré-identifiés. En parallèle, des groupes de travail resserrés se mettront en place dès la fin d'année 2022. Chaque groupe sera composé d'un animateur, d'une équipe projet et de participants du CNR jeunesse inaugural.

Collectivement, les membres seront amenés à identifier des pistes d'actions concrètes pour alimenter la feuille de route jeunesse du Gouvernement. Cette dernière, qui sera présentée au printemps 2023, sera également nourrie par les travaux déjà en cours sur la réforme des bourses étudiantes et le lycée professionnel.

Portant sur des objets précis, comme le mentorat, la découverte des métiers, les bourses étudiantes, le permis de conduire ou encore le service civique, les travaux pourront aboutir à une variété de points de sortie qui seront versés à cette nouvelle feuille de route.

En dates

- **10 décembre 2022 :**
Lancement à Paris par Elisabeth Borne, Première ministre.
- **Janvier-mars 2023 :**
Cycle de rencontres jeunesse de Matignon.
Cycle de travail des groupes.
- **Printemps 2023 :**
Nouveau CNR Jeunesse.
Sommet des jeunes et annonce de la feuille de route interministérielle jeunesse.



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION NUMÉRIQUE

Objectifs et méthode

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications a lancé, mardi 22 novembre 2022, le Conseil national de la refondation « Numérique », en présence de François Bayrou, secrétaire général du Conseil national de la refondation et Haut-commissaire au Plan.

Le lancement du CNR Numérique a permis d'ouvrir la démarche de construction collective, d'entendre les aspirations de nombreux participants parmi les 160 personnes présentes et de partager la méthode de travail retenue avec une démarche à trois niveaux : un débat à l'échelle national animé au sein de groupes de travail thématiques, une consultation en ligne ouverte à toutes et tous, ainsi que des concertations locales.

Les travaux du CNR Numérique s'articuleront autour de trois thématiques :

- Les défis de l'inclusion numérique ;
- La transition numérique dans le quotidien au travail ;
- Les enjeux d'apaisement de l'espace numérique et de lutte contre les violences en ligne.

L'objectif est d'aboutir à une liste de propositions concrètes sur ces trois thématiques au fil du premier semestre de l'année 2023.

Afin d'amorcer concrètement le travail sur l'ensemble des thèmes, dans les meilleures conditions et dans un esprit de co-construction, dès l'amont, une première consultation a été réalisée en ligne sur les relations des citoyens au numérique. Un second questionnaire a été mis en ligne et est ouvert à toutes et tous. Il permet d'ores et déjà de recueillir de manière ouverte les propositions des citoyens et organisations. L'équipe de pilotage a amorcé les échanges avec les participants pour constituer les groupes de travail, solliciter les premières propositions et inviter à participer à des temps d'échange autour de propositions concrètes. Ces propositions seront partagées dès le premier trimestre 2023 pour une présentation de la feuille de route complète au second trimestre 2023.



Le CNR Numérique associera directement la société civile organisée et les Français. Son objectif est clair : construire ensemble des solutions concrètes pour assurer l'émancipation des personnes et améliorer le bien-être de nos concitoyens. La France a de nombreux atouts à faire valoir dans le secteur du numérique. Et il nous appartient de nous saisir des opportunités qu'il offre. Dans le même temps, il existe un désenchantement nourri par les difficultés d'accès, la propagation des contenus de haine ou encore les inquiétudes portées par les mutations dans le monde professionnel. Pour y répondre, nous devons passer du « dire » au « faire », en travaillant ensemble à un plan d'action collectif répondant aux préoccupations des Français.



Jean-Noël Barrot,
ministre délégué
chargé de la Transition numérique
et des Télécommunications

En dates

- **22 novembre 2022 :**
Lancement du CNR Numérique.
- **Premier trimestre 2023 :**
Travaux sur les trois thématiques.
- **Second trimestre 2023 :**
Présentation de la feuille de route.



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

ASSISES DU TRAVAIL

Objectifs et méthode

La crise sanitaire récente a largement bouleversé nos organisations de travail. Elle est venue amplifier les réflexions sur le sens et le rapport au travail, déjà amorcées par les transitions écologiques et numériques en cours. Dans ce contexte, le travail doit être replacé au cœur du débat public, au même titre que l'emploi, afin d'accompagner au mieux ces évolutions et les attentes de nos concitoyens. C'est tout l'enjeu des « Assises du Travail », qui sont organisées dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR).

Ces Assises doivent permettre de rassembler les parties prenantes concernées – partenaires sociaux, universitaires, personnalités qualifiées – afin de faire émerger des propositions sur l'avenir du travail.

La démarche est menée par deux garants, qui assureront son bon déroulement et la cohérence de ses travaux. Il s'agit de :

- Sophie Thiery, directrice de l'engagement sociétal chez Aésio et présidente de la commission Travail emploi du CESE ;
- Jean-Dominique Sénard, président du conseil d'administration de Renault Group.

Trois thématiques font plus spécifiquement l'objet de travaux, pilotés par trois référents :

- Le rapport au travail, incluant le sens du travail, la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, les nouvelles formes d'emploi ou encore le droit à la déconnexion – piloté par Jean-Marie Marx, président de l'AFPA ;
- La santé et qualité de vie au travail, incluant la réduction des accidents du travail, la prévention de l'usure professionnelle, le mieux vivre au travail – piloté par Audrey Richard, directrice des ressources humaines chez Up, présidente de l'Association Nationales des Directeurs des Ressources humaines ;
- La démocratie au travail, incluant notamment le renforcement du dialogue social, la prise en compte des enjeux numériques et écologique dans l'exercice du dialogue social – piloté par Yves Mathieu, fondateur et co-directeur de Missions Publiques.



Le travail est au cœur de nos vies quotidiennes, mais fait rarement l'objet de réflexions sur son sens et ce que l'on en attend. Avec la crise sanitaire, de nouvelles aspirations ont émergées en matière de conciliation entre vie personnelle et professionnelles ou encore d'impact social et écologique. Ces Assises du Travail seront un moment nous permettant de réfléchir collectivement au travail de demain.



Olivier Dusopt,
ministre du Travail, du Plein emploi
et de l'Insertion

En dates

- **2 décembre 2022 :**
Lancement des Assises nationales du travail au Conservatoire national des arts et métiers à Paris (Ile-de-France).
- **6 décembre 2022 :**
Réunion de suivi du plan accidents du travail graves et mortels, présidée par le ministre du travail, associant les partenaires sociaux, les préventeurs (INRS, CNAM, OPPBTP, ANACT) et ministères concernés (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation).
- **7 décembre 2022 :**
Comité de pilotage plan régional santé au travail à Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine).
- **8 décembre 2022 :**
Lancement des réflexions sur le Service public de la petite enfance.
- **9 décembre 2022 :**
Assises régionales du dialogue social à Rennes (Bretagne).
- **15 décembre 2022 :**
Comité régional d'orientation des conditions de travail (Provence-Alpes-Côte d'Azur).
- **Mi-janvier 2023 :**
Événement pour la création d'un institut du dialogue social paritaire (Corse).
- **Fin février / début mars 2023 :**
Assises nationales du travail, synthèse des travaux.

FOCUS SUR NOTRE SERVICE PUBLIC

Objectifs et méthode

La Conférence des parties prenantes Notre Service Public rassemble l'ensemble des forces vives du service public : organisations syndicales, associations et collectifs d'agents, employeurs publics, représentants d'usagers, parlementaires, élus locaux, chercheurs, think tanks, représentants d'écoles du service public et d'associations étudiantes. Elle vise à éclairer la feuille de route du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et a ainsi pour objectif de :

- Partager et bâtir des éléments de consensus sur la raison d'être du service public, afin de répondre collectivement aux questions d'accessibilité des services publics, d'attractivité de la fonction publique et d'engagement de l'administration dans la transition écologique ;
- Consolider et prioriser les préconisations qui éclaireront la mise en œuvre des priorités ministérielles ;
- Identifier les thèmes de travail pour lesquels des moments de concertation spécifiques seront organisés par la suite, dans le strict respect de l'agenda social établi avec les organisations syndicales.

Afin d'atteindre ces objectifs, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques s'engage à mener des travaux de concertation avec les parties prenantes sur certaines problématiques soulevées à l'occasion de la Conférence, à éclairer ses priorités ministérielles à l'aune des orientations identifiées et à proposer une démarche de concertation transparente à chaque étape.

Lors de la journée inaugurale du 28 octobre 2022, les parties prenantes réunies ont identifié, au travers d'une vingtaine d'ateliers de réflexions, les préconisations qui sont les leurs en réponse aux trois questions soulevées :

- Comment renforcer le lien de confiance qui lie les Français à l'administration en favorisant l'accès aux services publics ?
- Comment attirer vers la fonction publique et permettre aux agents de développer des parcours de carrière stimulants ?
- Comment placer l'administration à l'avant-garde de la transition écologique ?

Fort de priorités ministérielles précisées par les préconisations identifiées avec les parties prenantes, le ministre de la Transformation et de la Fonction



Face à la conjugaison de crises et de grandes transformations que connaît notre pays, les Français se tournent vers le service public. Ils en attendent beaucoup. Nos services publics et ceux qui les font vivre doivent de leur côté faire face à ces nouveaux enjeux, et trouver des appuis pour ce faire. C'est donc dans l'esprit du Conseil national de la refondation souhaité par le Président, et avec cette méthode de dialogue qui rassemble les forces vives de la Nation, que j'ai lancé une large concertation autour de la raison d'être du service public. A l'aune de ces nouveaux enjeux, il nous faut réaffirmer la raison d'être du service public, pour en retrouver l'attractivité, renforcer l'accessibilité du service rendu et accompagner la transition écologique.



Stanislas Guerini,
ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques

publiques a annoncé la tenue d'une première série de concertations dès janvier 2023, pour déboucher sur des réponses concrètes sur chacun des thèmes concernés.

En dates

- **28 octobre 2022 :**
Lancement à Paris de Notre Service Public
- **Mi-décembre 2022 :**
Publication de la restitution de la Conférence et annonce des premières concertations à venir
- **A partir de janvier 2023 :**
Déploiement d'une première série de concertations

DONNEZ VOTRE AVIS ! CONSEIL-REFONDATION.FR : DÉCOUVRIR, SUIVRE, PARTICIPER

Depuis début octobre, un site internet dédié au Conseil national de la refondation est en ligne. Il permet de découvrir le CNR et sa méthode, de s'informer sur ses avancées et de donner son avis sur les différents CNR via des consultations en ligne régulières.

Découvrir



Suivre

Chaque CNR, thématique ou territorial, dispose d'une page dédiée sur le site, qui permet d'en retrouver les grands principes, mais aussi des vidéos ou encore les résultats des synthèses !



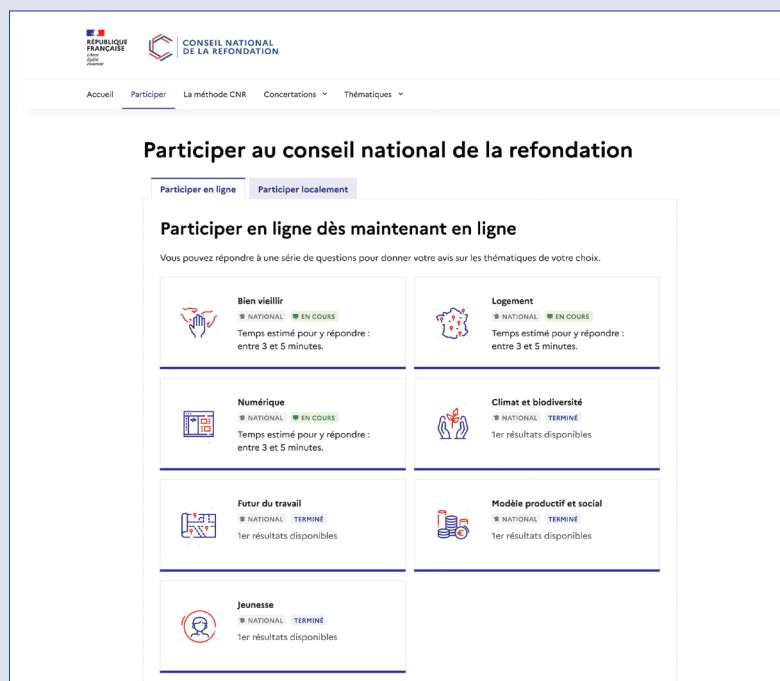
Participer

Le site du CNR a été conçu pour permettre à chaque citoyen de s'exprimer, grâce à différentes consultations sur les grandes problématiques des CNR thématiques. Une première phase de consultation a été mise en ligne le 3 octobre 2022 et a été clôturée mi-novembre. Elle portait sur les 7 thématiques suivantes :

- Logement ;
- Numérique ;
- Bien vieillir ;
- Climat et Biodiversité ;
- Jeunesse ;
- Futur du travail ;
- Souveraineté économique, en préparation du CNR Modèle productif et social.

Cette phase de consultation a permis de récolter plus de 300 000 contributions libres, issues de plus de 21 000 participants. Pour chacune des thématiques, une synthèse des grands enseignements a été produite, et mise en ligne.

Depuis le 10 novembre, une seconde phase de consultation a été initiée, pour les thématiques suivantes : bien vieillir, logement et numérique. Pour chacune des thématiques de cette deuxième phase de consultation, les contributeurs ont eu la possibilité de répondre à un questionnaire comprenant des questions ouvertes et des questions fermées. Les questions sont particulièrement ciblées sur 3 à 4 sujets par thématique.



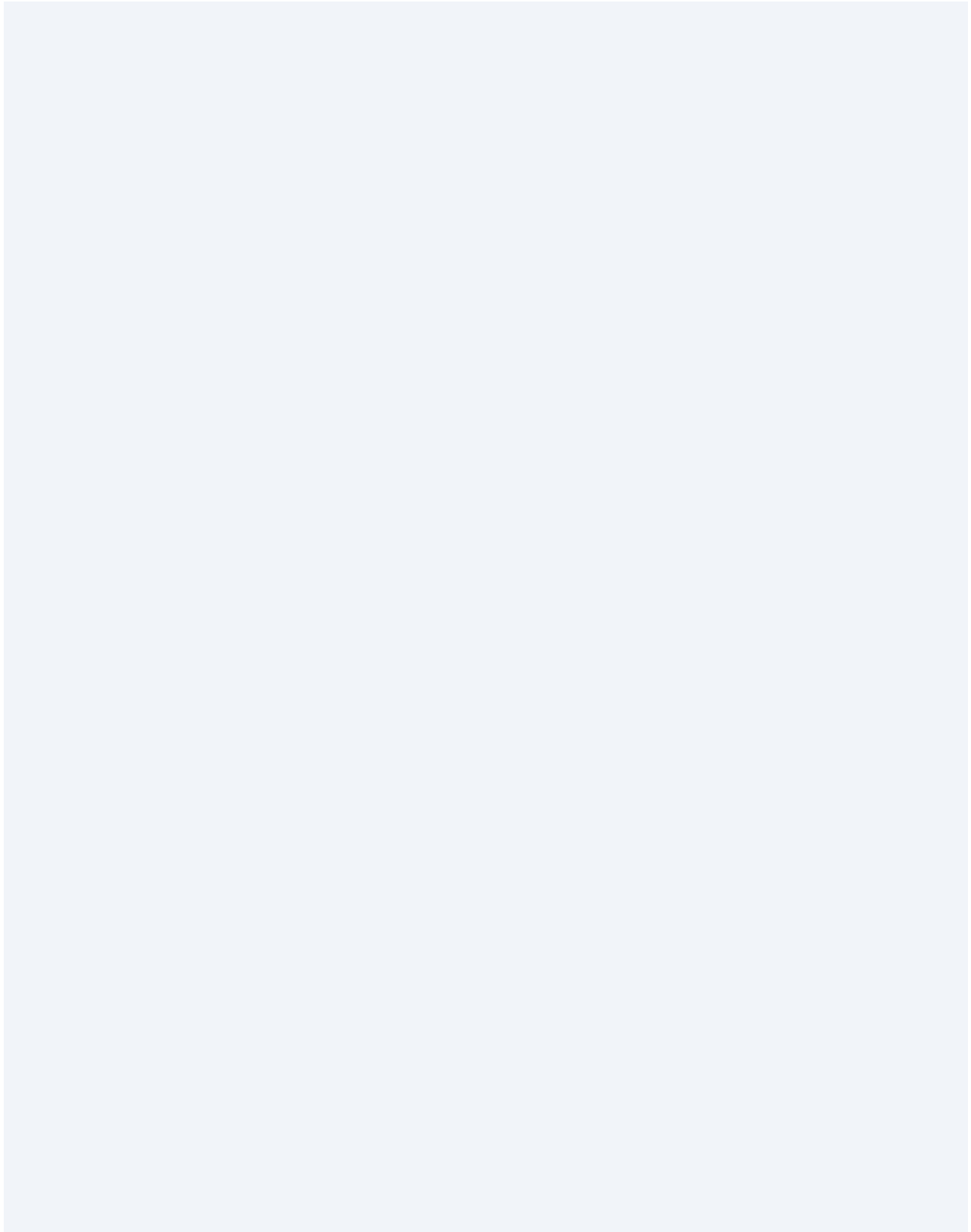
En dates

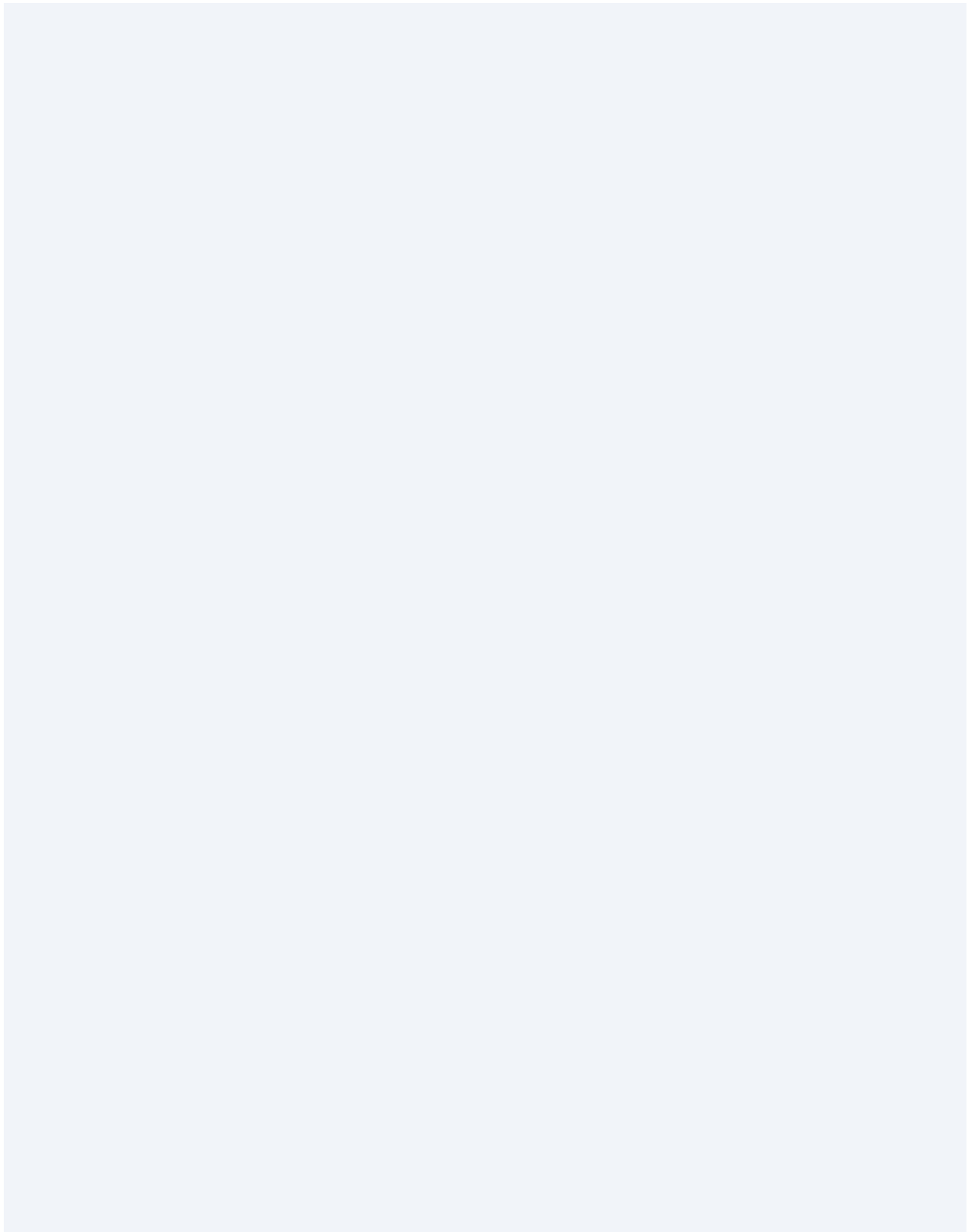
- **3 octobre :**
Lancement de la première phase de consultations.
- **10 novembre :**
Lancement de la deuxième phase de consultations.
- **Fin novembre/début décembre :**
Publication des résultats de la phase 1.
- **Mi-décembre :**
Publication des résultats de la phase 2.
- **Début 2023 :**
Nouvelles consultations.

Crédits photo :

Page 2 - Portrait Emmanuel Macron : ©Présidence de la République / Page 3 - Portrait Elisabeth Borne : ©AFP / Page 4 - Portrait François Bayrou : ©Haut-Commissariat au Plan / Page 8-9 - Lancement CNR à Marcoussis : ©Laurent Blevenec / Page 10-11 - CNR Santé : ©Laurent Blevenec / Page 12-13 - Reportage CNR Santé à Chantilly : ©Grégoire Couvert / Page 17-18 - Atelier Lycée Louis Armand CNR Education : @Ministère de l'Éducation nationale et la Jeunesse - Rectorat de Créteil / Page 23 - Atelier France Travail : ©Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion @Haut-Commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises / Page 24-25 - Lancement CNR Climat et Biodiversité : ©Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires / Page 26 - CRN Logement : ©Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires / Page 28-29 - Lancement CNR Bien vieillir : ©Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées / Page 34 - Conférence Notre Service Public : ©PBagin

NOTES





HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

19, rue de Constantine
75007 Paris

conseil-national-refondation@plan.gouv.fr
conseil-refondation.fr